

Objet : Surveillance des sites ambroisies, constat et mobilisation des ayants-droits

Contacts :

FREDON :

Laurent REBILLARD, 06 24 88 13 07, irebillard@fredonbfc.fr

Communauté de communes :

Emilie BOULLIER, 03 84 81 70 22, ambroisie@cc-laplaine-jurassienne.com

Madame, Monsieur, les référents ambroisie

L'ambroisie à feuille d'armoïse est présente ou potentiellement présente sur votre territoire communal.

Ce courrier a pour objectif de solliciter précocement les ayant-droits pour une destruction précoce des ambroisies avant floraison.

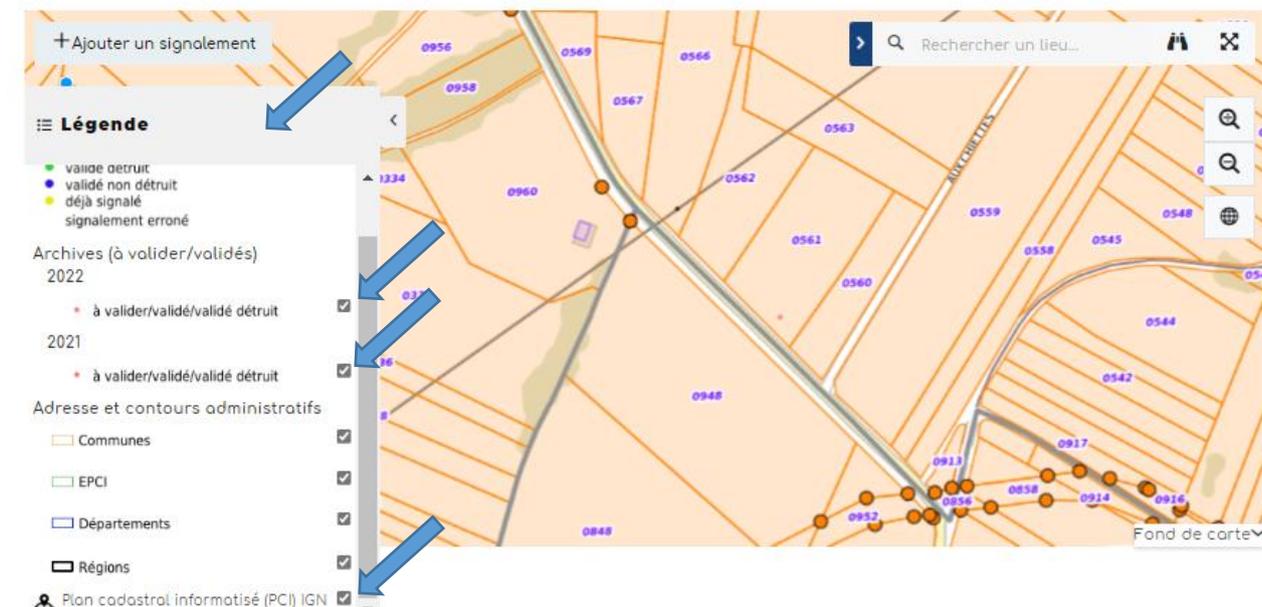
FREDON et votre communauté de communes s'associent pour vous accompagner vers la démarche de **destruction systématiques des ambroisies** présentes sur votre territoire (la destruction de cette plante et la prévention de sa dissémination **par le gestionnaire** sont obligatoires par la loi en préservation de la santé publique).

Nous vous proposons :

- 1- **d'identifier les ayant-droits concernés par les détections des années précédentes**, et d'en **établir la liste**, notamment à l'aide de la plateforme de signalement ambroisie :

signalement-ambroisie.atlasante.fr

- ➔ avec **votre code d'accès**, connectez-vous et **affichez les signalements de 2021, 2022 et 2023** ainsi que les parcelles cadastrales, identifiez le propriétaire/gestionnaire du site :



2- **d'envoyer un courrier à l'ensemble** des ayants-droits identifiés

→ modèle de courrier

[Boîte à outils du référent ambroisie - Ambroisie Risque \(ambroisie-risque.info\)](http://ambroisie-risque.info)

→ ou, si vous préférez, rencontrez directement le gestionnaire afin de construire un relationnel.

3- Dès juin et jusqu'à octobre,

→ De **communiquer** auprès des habitants (liens en bas de page) du besoin de signalement précoce,

→ De **signaler systématiquement la présence de la plante** sur votre territoire sur signalement-ambroisie.atlasante.fr.

✓ Cela permet **d'établir un constat de présence** et de **garder une mémoire collective** des sites et notamment des lieux de stock de semence dans le sol (source potentielle de dissémination).

→ De rencontrer le gestionnaire pour lui demander d'intervenir.

Si vous rencontrer des difficultés d'utilisation de la plateforme de signalement ou de relationnel avec l'ayant droit : n'hésitez pas à nous contacter et, lorsque cela est possible, de vous faire accompagner du secrétariat de mairie, avec l'accord des parties prenantes.

Au préalable, consultez :

✓ La prise en main de la plateforme de signalement :

○ [Présentation PowerPoint \(atlasante.fr\)](http://atlasante.fr)

✓ Des outils sont à votre disposition :

○ [Boîte à outils du référent ambroisie - Ambroisie Risque \(ambroisie-risque.info\)](http://ambroisie-risque.info)

✓ Pour communiquer sur votre commune :

○ [Flyer AmbroisieV4.pdf \(atlasante.fr\)](http://atlasante.fr)

○ [Encart presse A6.png \(1205x1441\) \(atlasante.fr\)](http://atlasante.fr)

○ [SENS01 affiche ambroisie.pdf \(ambroisie-risque.info\)](http://ambroisie-risque.info)

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre implication et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les coordinateurs de la lutte.